



AQPP

Association québécoise
des pharmaciens
propriétaires

GUIDE DU NOUVEAU MEMBRE





L'AQPP REGROUPE PLUS DE 2000 PHARMACIENS ENTREPRENEURS, PROPRIÉTAIRES DES QUELQUE 1900 PHARMACIES COMMUNAUTAIRES AU QUÉBEC.

BIENVENUE!

L'AQPP, c'est votre **syndicat professionnel**, qui représente depuis 1970 tous les pharmaciens propriétaires du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

NOTRE MISSION

L'AQPP a pour **mission** l'étude, la protection, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux, légaux et professionnels de ses membres et de la pharmacie communautaire au Québec. La défense du droit de propriété et de l'indépendance professionnelle est au cœur de notre mission.

NOTRE MANDAT

Nous avons le mandat de négocier pour vous les meilleures ententes de remboursement de services, afin que votre pharmacie demeure en bonne santé économique. Nous nous assurons également de la juste application de ces ententes et nous vous accompagnons dans leur compréhension. Enfin, nous agissons afin que les pharmaciens communautaires soient reconnus comme des professionnels incontournables dans le système de santé québécois.



NOS DÉPARTEMENTS INTERNES

- DIRECTION
- AFFAIRES JURIDIQUES ET NÉGOCIATION / AFFAIRES EXTERNES ET CORPORATIVES
- AFFAIRES PHARMACEUTIQUES / RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE ET SERVICES PROFESSIONNELS
- AFFAIRES PUBLIQUES ET SERVICES AUX MEMBRES
- SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABILITÉ

LE POSITIONNEMENT PUBLIC DU RÔLE DU PHARMACIEN PROPRIÉTAIRE

Nous véhiculons le message suivant auprès de nos différents publics: «Forts de leur présence dans toutes les régions du Québec et de leur proximité avec les patients, les pharmaciens propriétaires sont des acteurs clés du système de santé. L'évolution de leur pratique et des besoins des patients les amènent à jouer un rôle-conseil essentiel au bon fonctionnement du système de santé. **Leur apport est incontournable et leur valeur indispensable.**»

LA PHARMACIE COMMUNAUTAIRE: UNE FORCE POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE



45 000 emplois

Le plus important «employeur privé» au Québec



11 G\$

En chiffre d'affaires annuel pour l'ensemble des pharmacies



1,8 G\$

En salaires



500 M\$

En impôts annuels versés par les employés des pharmacies





Congrès AQPP

NOS ACTIONS

L'équipe de l'AQPP, c'est une trentaine d'employés, dont quatre avocats, six pharmaciens, deux économistes, des professionnels des communications, une équipe de comptabilité et une équipe de soutien administratif qui se dévouent au quotidien afin de faire rayonner la profession de pharmacien propriétaire au Québec. Nous interagissons en votre nom avec les différents paliers du gouvernement, les parties prenantes de l'industrie et le grand public.

PLUS PRÉCISÉMENT, NOUS ASSURONS AU QUOTIDIEN :

- 1 La représentation auprès des différentes instances du gouvernement.
- 2 Les relations avec les adjudicateurs et les assureurs privés.
- 3 Les relations avec les différents acteurs de l'industrie tant au Québec qu'ailleurs au Canada (OPQ, DSQ, FMOQ, Association des pharmaciens du Canada (APhC), Association canadienne des pharmacies de quartier (Neighborhood pharmacy), Inforoute Santé du Canada, Alliance for Safe Online Pharmacies, compagnies pharmaceutiques, etc.).
- 4 La vigie d'initiatives externes pouvant affecter la pratique de la pharmacie communautaire au Québec (technologies, nouveaux programmes, etc.).
- 5 Le développement de projets spéciaux pour stimuler la pratique.
- 6 La collecte de données (sondages, études économiques, production de statistiques, suivi de tendances).
- 7 La négociation, la défense des droits devant les instances appropriées et le recours juridique.
- 8 Les relations publiques, les relations de presse et le lobbying.
- 9 L'information au grand public et les campagnes publicitaires.
- 10 La diffusion et la mise à jour de la Liste de médicaments.

NOS SERVICES AUX MEMBRES

Dans la poursuite de notre mission, l'interaction avec **nos membres** est également au cœur de nos activités, pour bien cerner leurs besoins et les difficultés vécues sur le terrain, pour assurer une cohésion et une mobilisation et pour dispenser les services et outils leur permettant de gérer leur pharmacie et leurs patients au quotidien.

Chaque nouveau membre reçoit un courriel indiquant son nom d'utilisation et un lien permettant d'accéder à l'espace Pharmaciens du site monpharmacien.ca. En lisant l'information qui suit, nous vous invitons à cliquer sur les hyperliens (texte en bleu) pour obtenir des compléments d'information situés sur ce site réservé aux membres: une mine d'informations utiles vous y attend!



Lauréats du Prix d'excellence en pharmacie communautaire 2017



Forum en gestion de l'AQPP



Congrès AQPP



1 DISPENSER DES SERVICES-CONSEILS PAR LE BIAIS D'UNE RÉPONSE PERSONNALISÉE À DES QUESTIONS EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTS DOSSIERS :

- Juridiques: négociation et défense des droits devant les instances appropriées, application des **ententes**, droits, rôles et **responsabilités**.
- Pharmaceutiques: Liste de médicaments de l'AQPP, lien RAMQ, tiers payants, développeurs informatiques, etc.
- Affaires publiques: relations avec l'industrie, relations gouvernementales, **relations médiatiques**.

2 COMMUNIQUER L'INFORMATION IMPORTANTE EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTS DOSSIERS, PAR LE BIAIS DE :

- a) **bulletins aux membres**
- b) **site internet: Espace public** et **Espace Pharmaciens, réservé aux membres**
- c) **groupe Facebook privé** et **page Facebook publique**
- d) **assemblées générales annuelles et extraordinaires**
- e) séances d'information
- f) tournées régionales
- g) congrès annuel
- h) forum en gestion
- i) **rapport d'activité**
- j) courriels et appels

3 FOURNIR DES OUTILS POUR INTERAGIR AVEC LES PATIENTS ET POUR PROMOUVOIR LA PROFESSION. EXEMPLES: dépliants sur le RGAM, sur la facturation de certains services, sur les nouveaux services

4 OFFRIR DE LA FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ EN GESTION DE PHARMACIE

En tant que membre de l'AQPP vous avez accès à une panoplie de formations afin de vous soutenir en tant que propriétaire d'entreprise, gestionnaire et professionnel de la santé. Ces formations sont continuellement mises à jour et disponibles en tout temps sur **«Magistral - Le lab de formation de l'AQPP»**. Par ailleurs, l'AQPP étant membre de l'Association des pharmaciens du Canada (APhC), tous les pharmaciens propriétaires en sont automatiquement membres et bénéficient de formations gratuites en français.

5 ORGANISER DES ACTIVITÉS FAVORISANT LES ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES ET LE RÉSEAUTAGE AVEC L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, AINSI QUE LA PROMOTION DE LA PROFESSION, DONT TROIS RÉCURRENTS :

Congrès annuel

Le congrès annuel de l'AQPP est l'événement de la pharmacie communautaire qui rassemble chaque année près de 800 participants (membres, conférenciers, leaders de l'industrie, chaînes et bannières, représentants de compagnies pharmaceutiques, fournisseurs de produits et services, commanditaires, etc.). Il s'agit d'une occasion unique d'échanges, de formations continues, de réseautage et de ressourcement.

Gala d'excellence en pharmacie communautaire

Tous les jours, l'AQPP est témoin du travail de pharmaciens exceptionnels qui se dévouent pour l'amélioration de la qualité du service aux patients. Les pharmaciens propriétaires sont à la fois des gens de cœur, des professionnels de la santé et des entrepreneurs qui contribuent à l'économie québécoise. Plusieurs sont des modèles d'innovation, d'entrepreneuriat, de leadership, d'intégrité, d'engagement et de collaboration interdisciplinaire. C'est tout cela que l'AQPP reconnaît chaque année en attribuant cinq **prix d'excellence** lors du Gala d'excellence en pharmacie communautaire, qui conclut le congrès avec éclat.

Forum en gestion

Axé sur la transmission des meilleures pratiques de gestion en pharmacie communautaire, le Forum en gestion est un événement qui propose des conférences et des ateliers pratiques et interactifs pour les propriétaires et gestionnaires qui souhaitent s'outiller pour faire face aux défis liés à la pénurie de main-d'œuvre. Il s'agit d'une occasion de faire le point sur les sujets qui touchent de près leur pratique.

6 NÉGOCIER DES ENTENTES DE GROUPES AUPRÈS DE FOURNISSEURS DE PRODUITS ET SERVICES :

Être membre a ses **avantages!** Nous vous offrons de nombreux rabais et privilèges auprès de divers partenaires. Entre autres, vous avez accès sans frais à un programme d'aide aux membres qui offre du soutien psychologique sous différentes formes. Vous avez également la possibilité de souscrire à faible coût à un programme d'aide pour vos employés. Des ententes avec Desjardins et La Personnelle vous donnent également accès à des tarifs avantageux pour vos assurances entreprise, auto et habitation ainsi que des offres privilégiées de services financiers. Consultez l'espace Pharmaciens pour en savoir plus.

DÉTAIL DES ENTENTES ET FACTURATION

Auprès du gouvernement du Québec

Seule représentante de vos intérêts auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), l'AQPP négocie des ententes qui déterminent la rémunération pour les services rendus aux assurés du régime public d'assurance médicaments.

Auprès du gouvernement du Canada

L'AQPP négocie également avec différents ministères fédéraux qui remboursent certains services et produits pharmaceutiques pour leur clientèle: les Anciens Combattants, les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Santé Canada (pour les autochtones).

Auprès des compagnies d'assurance du secteur privé

L'AQPP négocie avec les tiers payants du secteur privé qui agissent pour le compte des compagnies d'assurance. Par exemple, grâce à certaines ententes, les patients peuvent obtenir leurs médicaments en ne déboursant que leur franchise ou la contribution prévue par leur régime d'assurance.

Pour le détail des ententes et les sections de questions-réponses s'y attachant, cliquez sur les liens suivants:

- [Avec le Partenariat fédéral pour les soins de santé \(PFSS\):](#)
 - Anciens Combattants Canada (ACC)
 - Santé Canada (programme SSNA pour les Premières Nations)
 - Gendarmerie royale du Canada (GRC)
 - Défense nationale (MDN)
- [Avec le ministère de la Santé et des Services sociaux](#)
- [Avec la SAAQ](#)
- [Avec les TPP et les assureurs privés](#)

FACTURATION

Facturer adéquatement vos services professionnels selon les ententes en vigueur vous permet d'assurer la rentabilité financière de votre entreprise et d'éviter de vous exposer à des enquêtes et des compensations. L'AQPP vous offre du soutien dans cet exercice. [Cliquez ici pour des renseignements utiles.](#)

ORGANISMES DONT L'AQPP EST MEMBRE:

- [Association des pharmaciens du Canada \(APhC\)](#)
- [Fédération des chambres de commerce du Québec](#)
- [Conseil du patronat](#)
- [Association québécoise des lobbyistes](#)



L'INFORMATION À VOTRE DISPOSITION

Les boutons ci-dessous renvoient à des sections de aqpp.qc.ca, le site web associatif qui contient toute l'information afin que vous puissiez tirer le maximum des avantages et du soutien que vous offre l'AQPP.





Association québécoise
des pharmaciens
propriétaires



8000, boulevard Langelier, bureau 303
Montréal (Québec) H1P 3K2

514 254-0676
1 800 361-7765

info@aqpp.qc.ca
monpharmacien.ca